



Quand on « touche » du bois

Le 31 mars dernier, il y avait une réunion du parti radical à Vesoul, au cours de laquelle M. André Liautey a pris la parole. Les révélations de Candide, concernant la suspecte gestion des fonds de revalorisation des bois, ont soulevé dans la région une telle émotion que l'ancien sous-secrétaire d'État à l'Agriculture a dû s'expliquer à ce sujet. Il s'est expliqué à la façon des politiciens en annonçant qu'il s'expliquerait.

— je me justifierai dans Candide même a-t-il déclaré.

Il y a deux semaines de cela. Nous attendons encore la justification de M. André Liautey.

La bonne excuse.

M. Liautey a encore dit autre chose. En se voilant vertueusement la face, il s'est écrié :

— Il est pénible, pour ne pas dire scandaleux, en des heures aussi graves, où seul compte l'intérêt général, de s'attarder à des polémiques d'ordre local !

On reconnaît ce langage. C'est le même que tenaient les escrocs de l'affaire Stavisky. M. André Liautey tient-il à souligner aussi de cette façon les similitudes qui n'ont pas manqué de frapper un grand nombre de personnes ?

On admirera également que M. Liautey nomme « polémiques locales », ce que MM. Merveilleux du Vignaux et Guionin, par un trop charitable euphémisme, appellent dans leur rapport « détournements de subvention ». La justice ne leur trouverait-elle pas, dans le code, une qualification plus appropriée ?

Enfin, M. Liautey nous permettra de faire observer que pendant la guerre, où les heures étaient tout de même plus graves qu'aujourd'hui, les tribunaux et les prisons n'étaient pas fermés. Les individus qui avaient des « polémiques locales » avec la bourse d'autrui étaient priés d'en rendre compte, encore que le canon tonnât sur la frontière.

C'est pas moi, c'est lui !

Après avoir affirmé qu'il se justifierait dans Candide, et quoiqu'il se fût écrié, avec une belle indignation, qu'il ne s'abaisserait pas à répondre à des attaques « méprisables », M. André Liautey a néanmoins commencé de livrer une partie de sa défense.

— La plupart des faits dont il est question dans Candide, a-t-il dit, ne me concernent pas. Ils se rapportent à la situation que j'ai trouvée quand je suis arrivé rue de Varenne. Je n'ai fait que réparer les fautes commises par mes prédécesseur ! Ainsi, non seulement je ne suis pas responsable de ces fautes, mais encore, j'ai mis bon ordre à une situation discutable.

Si les électeurs de M. André Liautey sont satisfaits de cette explication, ils ne sont vraiment pas difficiles. Nous doutons, quant à nous, qu'un juge d'instruction montre autant de complaisance. Il commencerait, en effet, par demander à M. Liautey comment ses prédécesseurs ont pu se rendre coupables de détournements (selon l'expression des rapporteurs) d'une subvention qui n'existait pas avant lui. C'est en effet par un décret-loi en date du 9 août 1935 qu'a été instituée la taxe destinée à l'alimenter. Ce n'est qu'au mois de janvier suivant que le fond de revalorisation des bois a commencé d'être constitué, et les distributions de subventions n'ont eu lieu qu'à partir du mois de juin 1936. Juin 1936, c'est la date d'arrivée de M. Léon Blum à la présidence du Conseil et, subsidiairement, de M. André Liautey au sous-secrétariat d'État de l'Agriculture.

L'Exposition antifasciste.

Cela posé, continuons l'examen de la gestion de M. André Liautey.

Lors de l'Exposition de 1937 qui, au dire de M. Blum, devait être une victoire sur le fascisme — un des épisodes, entre parenthèses, de la folle politique qui a mis la France dans la situation où elle est aujourd'hui en face de l'Italie — M. André Liautey témoigna envers la grande manifestation française, dont le Front populaire cherchait à s'attirer le mérite et le bénéfice, une sollicitude qui dut plaire à son chef de file. Sur son initiative furent édifiés la porte monumentale de la place de l'Alma, le pavillon du bois, le foyer communal, l'auberge de la jeunesse et plusieurs péniches.

Ces constructions étaient en bois ignifugé. Une presse dévouée à M. André Liautey en célébra longuement les beautés, en se gardant bien d'en signaler les défauts. C'est ainsi qu'il fallut condamner le grand escalier de la porte de bois pour que la circulation demeurât possible sur la place de l'Alma. Les architectes de M. Liautey n'avaient pas prévu cette nécessité.

Le plus beau est que l'Exposition, qui a englouti tant de millions, n'a pas financé les travaux entrepris sous l'égide de M. André Liautey. Suivant les évaluations les plus modérées, ils ont coûté de 18 à 20 millions. Sur cette somme fabuleuse, le commissariat général de l'Exposition n'a versé que 3 millions. M. André Liautey a pris le reste ailleurs : un million a été versé sur le produit de la taxe imposée aux importateurs de bois et 2.533.500 francs sur le fonds de revalorisation du bois.

Ces prélèvements étaient opérés, disent les rapporteurs de la Cour des comptes et de l'Inspection des finances, dans le dessein bien arrêté de disposer de sommes relativement importantes, qui allaient grossir le compte D... C.I.C. 8.138, lequel permettait à M. André Liautey de répandre, aux frais des contribuables, les étranges largesses que nous avons dénoncées.

Quant aux autres nombreux millions nécessaires aux onéreuses constructions de l'Exposition. M. André Liautey ne s'est guère embarrassé pour les trouver. Il y a tout simplement affecté des crédits de chômage.

L'Exposition a été, pour le sous-secrétaire d'État de M. Blum, une belle occasion de consolider une situation électorale très compromise.

Grâce à elle, il a pu offrir à ses jeunes électeurs de Port-sur-Saône un séjour agréable et bien rémunéré dans la capitale. Il leur avait confié la surveillance de ses constructions. Ils portaient, pour cette fonction, sans y avoir droit, l'uniforme des gardes des eaux et forêts. Un jour qu'il visitait le pavillon du bois, un inspecteur, choqué de la mauvaise tenue d'un des gardiens de M. Liautey, lui adressa une sévère remontrance.

L'autre, relevant la tête avec insolence, répondit :

- Je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous. Je n'appartiens pas aux eaux et forêts.
- Qui êtes-vous ? demanda l'inspecteur.
- Je suis un électeur de M. Liautey !

Il y a mieux.

À la clôture de l'Exposition au lieu de mettre en adjudication les diverses constructions placées sous sa dépendance. M. André Liautey décida que le ministère de l'Agriculture en conserverait la propriété. Mais où les mettre et à quoi les utiliser ?

M. André Liautey avait son idée. La péniche fut envoyée à Port-sur-Saône, village administré, comme nous l'avons dit par M. Liautey père, où elle loge à présent l'école du carburant forestier.

À Port-sur-Saône, échet également l'auberge de la jeunesse.

Le foyer communal émigra dans la commune de Ronchamp, au profit de laquelle le généreux M. Liautey préleva, sur le fonds de revalorisation des bois, 20.000 francs destinée à l'aménagement intérieur. Le maire de Ronchamp est M. Ludovic Oscar Frossard.

On imagine le marché, digne de Ruy Blas, passé entre les deux compères :

- Je fermerai les yeux sur l'auberge et la péniche de ton père, mais donne-moi le foyer communal.
- Tout ce que tu voudras, répond Liautey. C'est l'État qui paie !

Ce n'est pas fini.

Quai d'Orsay, non loin du pont de l'Alma, en face des écuries de la Présidence, se dresse encore, dernier vestige de l'Exposition, le pavillon du bois. C'est le plus gros morceau de l'héritage de M. André Liautey. Il ne l'a pas oublié. Il le destine aussi à Port-sur-Saône. En république, ce sont les pères, quand ils sont maires, qui héritent des fils, quand ils sont ministres.

Le terrain qui doit recevoir le beau cadeau filial de M. Liautey a été acquis à Port-sur-Saône — aux frais de l'État, bien entendu. On n'attend plus que le pavillon. Mais son démontage, son transport et sa réédification sont évalués à deux millions. Et M. Blum n'est plus là. Le député de Vesoul n'est plus sous-secrétaire d'État. Il ne dispose plus des fonds de revalorisation du bois et des crédits de chômage. Alors, le pavillon du bois demeure sur les rives de la Seine, où chacun peut l'admirer. Il attend le retour aux affaires (aux vilaines affaires) de M. André Liautey. Pour tout dire ce pavillon symbolique couvre une drôle de marchandise !